



MAISON DE L'INNOVATION : **DEBUT TIMIDE DES NEGOCIATIONS**

Suite du feuilleton Nantais : après de nombreux questionnaires et sondages, après la demande de FO pour lancer un chantier social, La Poste lance enfin des négociations pour un accord d'accompagnement. Après un premier round, force est de constater, que les premières propositions ne sont pas suffisantes.



FO avait largement œuvré pour que ces négociations aient lieu (cf le tract « FO réclame l'ouverture de négociations »).

En effet, nous avons revendiqué plusieurs fois la mise en œuvre d'un accord d'accompagnement. FO réclame des compensations et des mesures permettant d'amoindrir les effets du déménagement pour les agents Nantais en particulier pour les collègues les plus affectés.

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos inquiétudes et demandes concernant le futur site. FO est très préoccupée par l'augmentation des temps

de transport mais aussi par les conditions de travail sur le futur site.

La direction nous a convié le 12/01 à une réunion de lancement de négociation. Elle nous a affirmé que 42% des agents sont motivés pour ce déménagement ! Et 41% seulement des agents auraient un allongement de trajet... FO doute largement de ces chiffres.

La direction nous a dévoilé les premières mesures envisagées : des aides pour la garde d'enfants ; une indemnisation financière forfaitaire pour l'allongement de temps de transport avec un barème par tranche de temps et des aides à l'achat d'un vélo électrique.

A la lecture de ces premières propositions,
FO considère qu'elles sont largement insuffisantes !



FO va activement poursuivre ces négociations et réaffirme ses revendications basées sur les exemples des précédents déménagements en IDF (i-TEAM et DSIBA) :

- La mise en œuvre de la même expérimentation, que celles mis en place à la DSIBA, d'aménagement du télétravail incluant une augmentation du nombre de jours télétravaillé ;
- Une réévaluation des montants des mesures financières ;
- Une prime pour tout le monde afin de prendre en compte les changements de mode de transport ;
- Une aide à l'achat d'une voiture électrique ou d'un vélo électrique (ou non) ;
- Des aides pour les souhaits de déménagement pour se rapprocher du site ;
- La prise en compte d'outils pour l'évaluation des temps de trajet porte à porte (Ex : Google maps, Citymapper) ;
- Des propositions pour les agents qui voudraient une mobilité (MVS, mobilité vers un autre site postale, ...) ;
- La création d'une commission de conciliation et de suivi.

En parallèle des négociations, FO est impliquée dans les actions des CHSCT pour la préservation et l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des agents.

Ainsi, FO s'engage pleinement pour s'assurer que les conditions de travail et de vie sur le futur site soient les meilleures possibles, notamment avec l'introduction du flex office et des open spaces ; mais aussi la mise à disposition de suffisamment de places de stationnement pour les deux roues et la restauration sur place.



www.focom-laposte.fr

**MOBILISÉS
AVEC VOUS !**

POUR NOUS SUIVRE

